

# FICHE INFORMATIVE CHIOTS



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE  
DE LA CROISIÈRE  
CERNAY

## Vaccination

- Vaccins essentiels contre la **MALADIE DE CARRE**, l'**HEPATITE DE RUBARTH**, la **PARVOVIROSE** et la **LEPTOSPIROSE** :

**Primovaccination** : une injection à **2 mois**, à **3 mois** et **4 mois**

**Rappel** : rappel **annuel**, ne pas dépasser la date limite pour que la protection soit complète !

- Vaccins facultatifs contre la **Piroplasmose** et la **Maladie de Lyme (maladies à tiques)** :

**Primovaccination** : une injection à partir de **5 mois** et une **2<sup>ème</sup>** un mois plus tard

**Rappel** : rappel annuel

- Vaccin facultatif contre la **TOUX DU CHENIL** :  
Obligatoire en collectivité (pension, école du chiot, dressage...). A faire **une fois par an** pour le **vaccin intranasal**, **rappel un mois plus tard** puis **tous les ans** pour le **vaccin sous-cutané**
- **Cas particulier de la RAGE** : vaccination obligatoire pour passer les frontières, avec le passeport européen, à partir de 12 semaines d'âge. Rappel 1 an plus tard, puis tous les 3 ans si la date limite n'est pas dépassée

**Les MALADIES DE CARRE, HEPATITE DE RUBARTH** : causées respectivement par un paramyxovirus et un adénovirus, elles sont mortelles dans la majorité des cas. La première cause une atteinte des muqueuses et du système nerveux, tandis que la 2<sup>ème</sup> cause une hépatite et une gastro-entérite essentiellement

**La PARVOVIROSE** : infection très contagieuse chez les chiots causée par un parvovirus, mortelle, et provoquant des gastro-entérites hémorragiques sévères

**La LEPTOSPIROSE** : infection causée par la bactérie *Leptospira interrogans* et transmise essentiellement via les rongeurs dans les eaux sales et stagnantes, mortelle dans 90% des cas. Elle se caractérise par une atteinte du foie des reins et du système vasculaire.

**La PIROPLASMOSE et LYME** : maladies mortelles transmises par les tiques, elles sont respectivement causées par le parasite *Babesia* et la bactérie *Borrelia*. La piroplasmose est une maladie qui est mortelle si sévère. La vaccination permet de réduire l'intensité des symptômes et donc la mortalité. Les anti-tiques restent indispensable pour une prévention efficace.

**La TOUX DU CHENIL** : maladie respiratoire de cause virale et bactérienne, particulièrement contagieuse

## Anti-parasitaires internes (vermifuge)

**Une fois par mois** jusqu'à 6 mois d'âge, puis **tous les 3 mois**

## Anti-parasitaires externes (anti-puces et anti-tiques)

**A faire tous les mois**, même en hiver car les tiques et puces sont de nos jours très résistantes ! Il est important de traiter l'environnement lors d'infestation par les puces (coussins, couvertures, linge...) car les puces se nourrissent sur l'animal mais pondent dans la maison.

## Identification

Identification obligatoire en France (puce électronique) avant 4 mois

## Stérilisation

Fortement conseillée en dehors de la reproduction. L'idéal est de stériliser l'animal à 6 mois, avant les premières chaleurs et donc avant la première imprégnation hormonale.

## Alimentation

Un aliment spécial chiot est primordial pour une bonne croissance jusqu'à 6 mois, puis un aliment adapté pour chiot stérilisé après la chirurgie de castration ou d'ovariectomie.